

Démarche : Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie  
Organisme : SRAL - cellule Agréments

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Cette déclaration doit parvenir au Service Régional de l'Alimentation au moins 3 jours ouvrables avant la date de l'opération (24 heures pour la fumigation taupes).

ATTENTION : Seules les questions en lien direct avec votre déclaration de fumigation déposée sur le site seront traitées par messagerie interne.

**Données personnelles**

Je consens à ce que l'administration exploite mes données personnelles afin d'instruire ma demande et d'effectuer des suivis statistiques.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

**DEPARTEMENT DU LIEU DE FUMIGATION (uniquement pour la région Occitanie)**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 09 – Ariège 11 – Aude 12 – Aveyron 30 – Gard 31 – Haute-Garonne 32 – Gers 34 – Hérault 46 – Lot 48 – Lozère

# Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie

- 65 – Hautes-Pyrénées
- 66 – Pyrénées-Orientales
- 81 – Tarn
- 82 – Tarn et Garonne

## Identification de l'entreprise

Nom du déclarant

Prénom du déclarant

Téléphone de l'entreprise

Adresse mail de l'entreprise

### N° certificat d'agrément annuel (arrêté 1986)

N° agrément de l'année en cours

(exemple : MPxxxxxT22 pour Midi Pyrénées/Taupe/année 2022)

## Opérateur(s) Certifié(s)

Identification

Nom

Prénom

### N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : MP22Txxxx pour Midi Pyrénées/année 2022/Taupe/N°ordre

Date de fin de validité du CQT

Nom

Prénom

### N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : MP22Txxxx pour Midi Pyrénées/année 2022/Taupe/N°ordre

# Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie

Date de fin de validité du CQT

Nom

Prénom

## N° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux

Exemple de CQT : MP22Txxxx pour Midi Pyrénées/année 2022/Taupe/N°ordre

Date de fin de validité du CQT

## Type de fumigation

### Indiquez le type de fumigation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fumigation de denrées
- Fumigation taupes
- Fumigation d'un local (ou d'un navire)

## Fumigation (commune et lieu de fumigation, entreprise bénéficiaire)

### Nombre de communes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1
- 2
- 3

### Commune et Lieu de fumigation - Entreprise bénéficiaire (1)

### Adresse du chantier (avec lieu-dit) (1)

### Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (1)

(ou nom du navire)

### Commune et Lieu de fumigation - Entreprise bénéficiaire (2)

### Adresse du chantier (avec lieu-dit) (2)

# Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie

**Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (2)**

**Commune et Lieu de fumigation - Entreprise bénéficiaire (3)**

**Adresse du chantier (avec lieu-dit) (3)**

**Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (3)**

## Fumigation (dates, fumigant)

**Date de début de l'opération**

**Date de fin de l'opération**

### Nature du gaz utilisé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Phosphure d'hydrogène (PH3)

Fluorure de sulfuryle (SO<sub>2</sub>F<sub>2</sub>)

**N° AMM du fumigant**

### N.B.

Une déclaration est à faire pour chaque chantier d'une durée de moins de 5 jours. Les applications de PH3 doivent être enregistrées dans le registre des traitements phytosanitaires (exploitations agricoles) ou dans le cahier de traitements (autres applicateurs)

## Fumigation taupes

**Type de culture**

### Surface

(m<sup>2</sup> ou ha) : à préciser ci-dessous

### Unité de la surface

Préciser l'unité : m<sup>2</sup> ou Ha

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

m<sup>2</sup>

Ha

# Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie

Nom de la spécialité commerciale

## Fumigation de denrées

### Motif du traitement (denrées)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Désinsectisation

Exigences réglementaires

### Pour une désinsectisation, préciser l'espèce ciblée

### Nature des denrées

### Poids des denrées (en Tonnes)

### Volume de l'enceinte (m3)

### Dose de la spécialité commerciale

(g/m<sup>3</sup> ou g/T) : à préciser ci-dessous

### Unité de la dose de la spécialité commerciale

Préciser l'unité : g/m<sup>3</sup> ou en g/T

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

g/m<sup>3</sup>

g/T

### Quantité totale (en g) de la spécialité commerciale utilisée

## Fumigation d'un local fixe ou d'un navire

### Motif du traitement (local fixe ou navire)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Désinsectisation

Exigences réglementaires

### Pour une désinsectisation, préciser l'espèce ciblée

### Nature du local

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Fixe

Navire

# Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Occitanie

Volume du local (en m<sup>3</sup>)

Dose de la spécialité commerciale utilisée en g/m<sup>3</sup>

Quantité totale de la spécialité commerciale utilisée en g

## information importante

vous avez utilisé une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.

## Engagement

En validant ce formulaire, je m'engage sur la véracité des informations transmises.

Cochez la mention applicable

Oui

Non